

## Collégiale du 17 juin 2017 Compte-rendu

Présents (à compléter, reprendre)

MLCC05 : Aurélien, François, Didier, Patrick

ML pays d'Aix: Sandra

Monnaie d'A : Nicolas

Seve 84 : Vivien, Marie-Françoise

Seve 04 : Michel

Seve 13 : Jean-Pierre, Benjamin, Gabin

MOPSA : Bruno

### **Adhésion au mouvement national des ML :**

Se pose la question d'adhérer et de signer le manifeste au niveau de chaque asso ou au niveau de Seve la Roue. Aujourd'hui, seuls Seve 13 et, depuis peu, Seve 04 et Mopsa sont adhérents.

Décision : chaque asso adhère ainsi que Seve la Roue : <http://monnaie-locale-complementaire-citoyenne.net/adhesion-mlcc/>. Un porte-parole sera désigné au cas par cas par la collégiale.

### **Adhésion de la CRES/AGE/modification des statuts**

Décision : Le sujet ne faisant pas consensus, la décision est remise à la prochaine collégiale, avec d'ici là un travail pour rapprocher les positions. Nicolas, François, Roger et Vivien échangent à ce sujet.

### **Dématérialisation**

Consensus sur le fait qu'il faut travailler en priorité sur une dématérialisation pour les professionnels (paiements en liquide de plus en plus contraints) et à terme pour les particuliers. Décision : Un groupe de travail est formé (Mathieu, François et Christian). Au moins l'un d'eux participera à la formation organisée par l'eusko en septembre/octobre (mais une place offerte pour une place financée notamment via les organismes de formation) et les assos pourraient participer aux frais de transport. Le groupe de travail présentera à l'occasion d'une prochaine collégiale les différentes options techniques possibles et leurs avantages et inconvénients et fera une proposition.

Echéance prévue pour une présentation des options possible = Plénière d'Octobre 2017

### **Dispositif Prêt de chez moi de la NEF**

Aujourd'hui, 40 000 euros provenant du fonds de compensation sont placés par Seve la Roue sur un compte de la NEF et utilisés par cette dernière pour ses opérations, sans regard de Seve la Roue (hormis un certain fléchage au moment de l'ouverture du compte).

Le dispositif "prêt de chez moi" sera opérationnel début 2018. Il donnera la possibilité aux associations de choisir les projets auxquels un prêt est consenti (et garanti après acceptation) par la NEF grâce à leur fonds de compensation. Cependant, il n'est pas sûr que les conditions soient avantageuses, les prêts de la NEF étant en ce moment au-dessus des prix du marché.

Décision : chaque association regarde le dispositif "prêt de chez moi" et un nouvel échange aura lieu sur le sujet lors d'une prochaine collégiale. Il s'agira notamment de définir à quelle échelle sont choisis les projets (régionale ou départementale), à qui revient le choix de soumettre des projets au vote et qui peut prendre part au vote.

Gabin est référent de la réflexion sur le sujet.

<https://www.lanef.com/particuliers/compte-a-terme-pret-de-chez-moi/>

### **Internet**

Il faut mettre en place rapidement un site pour la Roue indépendant du site de la Roue 84. Le groupe de travail s'est mis en place. Deux options existent, prendre pour base le site d'origine "laroue.org" fait sur Joomla!, actuellement site de SEVE84, ou celui d'Aix, "larouedupaysdaix.org", fait sur Wordpress.

Décision :

Le groupe de travail fera des propositions pour un site régional :

- intégrant automatiquement les données départementales d'annuaire et de cartographie (voir si les données sont saisies au niveau départemental et aspirées au niveau régional ou inversement),
- des formats de fiches professionnels aux champs un peu homogénéisés (chaque asso enverra son modèle de fiche au GT),
- géré par des administrateurs provenant de chaque association (notamment pour la saisie des infos les concernant),
- où les fiches pros peuvent être désactivées quand la cotisation n'est pas payée,
- donnant la possibilité de positionner un pro sur les plusieurs départements où il travaille,
- où les données des pros puissent être importées via un fichier CSV

[info postérieure Anne] : devrait être mis en place sur le territoire du Gd Avignon une appli de géolocalisation des pros. A voir avec le prestataire choisi (GPweb, du réseau de la Roue bien sûr) si quand on entre un pro sur le site, ça nourrit automatiquement l'appli.

### **Impression autocollants**

Une impression est relancée avec le même imprimeur. Attention à néanmoins comparer les coûts et éviter une dérive. Autocollants et tampon encreurs sont à commander directement auprès de Vivien.

### **Outils communs**

Les assos doivent fournir à tous leurs adhérents pros ou particuliers une carte leur permettant l'accès à l'ensemble des comptoirs tous territoires confondus. Pour être reconnues dans tous les départements, toutes les cartes d'adhésion des associations doivent présenter le visuel bleu de la roue. Le tampon de l'année en cours est important pour éviter que des professionnels échangent leurs Roues s'ils n'ont pas payé leur cotisation.

### **Réciprocité**

Que faire si un pro adhérent dans un département demande un échange de ses Roues dans un autre département ? C'est à voir au cas par cas. Pas de problèmes a priori pour les commerçants des marchés. Si changes importants et répétés, il faudra réfléchir à demander une double adhésion.

### **Outils d'échange au sein de la collégiale**

Créer une liste de discussion (fait par JPG) avec un administrateur dans chaque asso pour que chaque asso fasse les évolutions.

Faire un récapitulatif des outils d'échange à disposition et de leur usage pour que chacun puisse s'en servir (JPG).

### **Enercoop**

Enercoop voudrait pouvoir payer une partie de ses salariés. Gabin se met en relation avec Roger pour connaître la teneur des premiers échanges et les poursuivre.

### **Gouvernance**

Au sujet des échanges difficiles quant à la participation au salon, il est rappelé :

- de faire attention aux échanges par mail dans les contextes tendus. Privilégier les appels téléphoniques pour régler les différends,
- de préciser les règles lorsque l'on met un pad en place (notamment demander aux personnes s'exprimant de signaler leurs écrits avec leurs initiales quand c'est nécessaire),
- que le comité d'éthique peut être saisi ou s'autosaisir quand des propos sont déplacés.

### **Comité éthique**

Son rôle est en train d'être déterminé, de même que son rapport à la collégiale. Chaque asso doit nommer un représentant.

**Comptabilité** : Vivien Le Turc va transmettre à chaque association un modèle de compte de résultat et de bilan pour consolidation des comptes au niveau régional

**Prochaine collégiale : A planifier en octobre 2017 / Organisateur : MLPA**